



Fiche de contrôle syndical

Avancement des instituteurs et professeurs des écoles



Fiche de contrôle syndical Avancement 2013 à retourner au :
SNUipp-FSU 90 Maison du Peuple s0.06 – 90000 BELFORT
 Tel : 09 51 55 19 09 - mail : snu90@snuipp.fr
 CAPD le Jeudi 17 octobre 2013

Le système d'avancement des instituteurs et des professeurs des écoles provoque des différences de traitement considérables entre un enseignant qui gravit les échelons à la vitesse la plus rapide et un autre qui avance à l'ancienneté (plus de 30 000 € d'écart sur la carrière).
Le SNUipp-FSU revendique l'accès de tous à l'indice 783, au rythme d'avancement le plus rapide, dans le cadre d'une classe unique intégrant la hors-classe en échelons accessibles à tous.

Informations personnelles

Nom : Prénom :
 Adresse personnelle :
 Ville : Téléphone portable:
 Courriel :

Informations professionnelles

Professeur des écoles Institutrice(teur) Classe normale Hors-classe
 Fonction (adjoint, directrice(teur), ...) :
 Poste actuel : Téléphone :
 Echelon actuel : depuis le :/...../.....

Calcul du barème départemental des promotions

A + 2 N

Avec A = ancienneté générale de service (AGS) :
 • au 31/12/2012 pour les instituteurs,
 • au 31/08/2013 pour les professeurs des écoles.

Avec N = note pédagogique au 31/08/2013.
 + correctif de note éventuel

Ancienneté Générale de Service ans mois jours (1 point par an)
Note pédagogique au 31/08/2013 Date de l'inspection : / / x 2
Correctif de note éventuel x 2
Votre barème pour les promotions

Tableau récapitulatif de l'avancement en années

	Professeurs des écoles							Instituteurs					
	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11		6-7	7-8	8-9	9-10	10-11
Grand Choix	2	2,5	2,5	2,5	2,5	3	3	Choix	1,25	2,5	2,5	2,5	3
Choix		3	3	3	4	4	4,5	Mi-Choix	1,5	3,5	3,5	4	4
Ancienneté	2,5	3,5	3,5	3,5	4,5	5	5,5	Ancienneté	2,5	4,5	4,5	4,5	4,5

Pour retrouver vos données personnelles, vous pouvez vous connecter à I-Prof.